

Politique Qualité

Ohé-Prométhée Côtes d'Armor

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un système de management par la qualité, la Direction de l'Association OHE PROMÉTHÉE Côtes d'Armor **réaffirme que le travailleur en situation de handicap et son employeur sont au cœur de ses priorités.**

L'Association, Organisme de Placement Spécialisé (OPS) dénommé Cap emploi 22, est conventionnée pour la période 2023-2027 **afin d'assurer l'accueil, la préparation, l'accompagnement, le suivi durable, les évolutions professionnelles et le maintien dans ou en emploi des personnes en situation de handicap ainsi que l'appui aux employeurs publics et privés.** Ces missions, reconnues comme Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) s'inscrivent dans une logique de service à valeur sociale et économique.

Ohé Prométhée Côtes d'Armor s'appuie sur 39 ans d'expérience, un ancrage territorial solide, son expertise en compensation et en rétablissement, sa capacité d'innovation, une collaboration active avec les partenaires institutionnels et opérationnels, ainsi que, son appartenance au réseau CHEOPS.

Certifiée ISO 9001 depuis 2014, l'OPS Cap emploi 22 déploie une politique qualité portée par l'ensemble des administrateurs et salariés, garantissant la maîtrise des processus, la mesure de la performance et l'amélioration continue.

Les principes et les orientations stratégiques de l'association sont de :

- Apporter une réponse économique et professionnelle à la problématique sociale d'accès et de maintien en emploi **des personnes en situation de handicap présentant un fort besoin de compensation et de rétablissement** et contribuer ainsi au développement d'une société plus inclusive
- Crée un lien de proximité et d'efficacité avec les employeurs du département **afin de les accompagner dans leur problématique de recrutement, de maintien dans l'emploi et de prévention de la désinsertion professionnelle**
- **Contribuer à la prévention des ruptures de parcours professionnels, à la coordination entre l'employeur, le salarié et les Services de prévention et de Santé au travail, à la recherche de solutions de compensation, d'adaptation, de reclassement ou d'évolution professionnelle.**
- Favoriser toute action d'inclusion vers et dans l'emploi, **en mobilisant l'ensemble des dispositifs du droit commun et du champ spécialisé.**

Les évolutions législatives issues de la 6ème Conférence Nationale du Handicap et de la loi pour le « Plein emploi » structurent notre action depuis 2024. Elles renforcent l'accès au droit commun pour les personnes en situation de handicap et impliquent pour l'OPS une adaptation continue de ses pratiques.

Les évolutions majeures incluent :

- La mise en place du Réseau pour l'emploi incluant les CDEFI, CTEFI, Commission Inclusion et IAE, COTEC REFI, etc...
- L'évolution et l'utilisation obligatoire du système d'information commun
- La généralisation au 1^{er} janvier 2025 de l'inscription, de l'orientation et de la contractualisation du parcours et de l'accompagnement des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)
- Le renforcement de l'accompagnement des employeurs, notamment dans le soutien au recrutement, au maintien en emploi et à la prévention de la désinsertion professionnelle.
- La consolidation de l'expertise du Cap emploi en s'appuyant sur le référentiel de compétences et d'expertises permettant de clarifier, valoriser et professionnaliser les pratiques de notre structure, tout en intégrant les évolutions législatives et réglementaires.

Nos préoccupations portent sur l'appropriation et la maîtrise de ces évolutions, la construction d'une culture commune entre les partenaires du Réseau pour l'emploi, l'usage optimal des nouveaux outils et du Système d'Information commun, et le recentrage sur notre cœur d'expertise.

La politique mise en œuvre par la Direction vise à :

- Répondre aux besoins exprimés et garantir la satisfaction des clients, en veillant à l'adéquation des services rendus
- Impliquer pleinement les collaborateurs pour offrir des services de qualité intégrant les enjeux socio-économiques et environnementaux
- Renforcer la gouvernance, la communication interne et externe, et la mobilisation des acteurs économiques, politiques et institutionnels.
- Assurer une organisation cohérente, la professionnalisation continue des équipes et le maintien d'un service de proximité
- Garantir la qualité, la fiabilité et la conformité des données dans le Système d'information Commun afin d'assurer la coordination des parcours et la contribution au fonctionnement commun du Réseau pour l'Emploi.

Cette politique s'appuie sur des objectifs qualitatifs et quantitatifs visant à accroître l'efficacité et l'efficience du service rendu, et de favoriser l'inclusion professionnelle et à sécuriser les parcours dans l'emploi.

Engagés depuis 2014 dans la certification ISO 9001, nous réaffirmons notre volonté de garantir une qualité constante des services et des conditions de travail, tout en limitant notre impact environnemental.

Brigitte DESRIAC

Présidente



Florence JEZEQUEL

Directrice

